

03 déc 2010 -11:08

Appartient à [Conseil des ministres du 3 décembre 2010](#)

Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides

Plan de gestion du Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides

Plan de gestion du Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides

Sur proposition de Mme Joëlle Milquet, ministre chargée de la Politique de migration et d'asile, et de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à la Politique de migration et d'asile, le Conseil des ministres a pris acte du plan de gestion du Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides.

La priorité absolue est mise sur un programme d'action visant à traiter toutes les nouvelles demandes d'asile dans un délai le plus court possible ainsi qu'à résorber l'arriéré sans mettre en danger la qualité de la procédure d'asile.

Le Commissaire général s'engage à prendre 1.400 décisions par mois, ce qui doit permettre de résorber l'arriéré en deux ans. Des mesures seront mises à l'étude afin d'améliorer les processus internes en liaison avec les autres instances d'asile, à mieux encadrer les interviews et à freiner l'utilisation abusive de la procédure d'asile.

Le Commissaire général continuera à s'engager en faveur de l'élaboration d'un système commun d'asile au niveau européen et en faveur d'une meilleure protection des demandeurs d'asile dans les régions d'origine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>